

Emeraude Aquagym

Compte rendu de la réunion de l'ASSEMBLEE GENERALE **Du VENDREDI 24 JUIN à 18 H 30 AU COSEC de DINARD**

ADHERENTES Présentes : 20

ADHERENTS qui ont donné PROCURATION : 18

1- RAPPORT MORAL :

Présenté par la Présidente Mme MARIE-LUCILE HUBERT

Création de l'Association :

Le 19 aout 2021 avec le récépissé de la sous- préfecture de Saint Malo le 24 aout 2021.

Objectif : proposer des cours d'AQUAGYM chaque lundi pendant la période scolaire :

Du lundi 21 septembre 2021 au lundi 27 juin 2022 donc 30 séances

L'association a répondu à l'attente d'un nombre plus important d'adhérentes que le nombre des pré-inscriptions. La présidente souligne la bonne ambiance du club.

Recrutement

- Embauche d'une animatrice et d'un surveillant titulaire d'un diplôme (brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport)
- Embauche d'un surveillant titulaire d'un diplôme (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique)

REMERCIEMENTS à MARINE RAMU AXEL COSSON et LOAN COSSAN pour leur professionnalisme et leurs compétences et leur sérieux et amabilité

Rapport voté à l'unanimité

2 - RAPPORT d'ACTIVITES

Présenté par la secrétaire Mme SYLVIE MELAN

- L'association compte 57 adhérentes. 50 ont adhéré à la rentrée de septembre 2021, 4 en Novembre 2021, 2 en Janvier 2022 et 1 en Avril 2022.
 - Présentation du tableau de répartition par commune.
 - Mme MELAN précise qu'un pointage a été effectué à chaque séance par Mme AUBRY qui a reçu la délégation du conseil d'administration.
- Chaque séance comptait entre 35 et 50 adhérentes présentes

Rapport voté à l'unanimité

3 - Rapport financier

Présenté par la trésorière Mme CLAUDETTE LEMAITRE

Un tableau de l'état financier ci-joint a été remis à chaque adhérent lors de l'émargement.

Madame LEMAITRE demande à 2 adhérentes présentes de se porter volontaire pour assurer le contrôle des documents comptables et administratifs qui sont au fond de la salle.

Madame CLAIRE DELEYE et Madame BERNADETTE BRIEND sont candidates et l'assemblée valide leur candidature.

Mme LEMAITRE précise qu'une économie a été réalisée par rapport au budget prévisionnel :

- 10€ pour l'adhésion à la ligue de Bretagne de natation qui n'est pas obligatoire pour l'aquagym
- 1000€ pour le service social et comptable réalisé par le comité de natation ou un cabinet comptable extérieur

Mme LEMAITRE précise que les adhérentes qui ont présenté un certificat médical d'au moins 2 mois d'arrêt de l'activité ont obtenu un remboursement d'1 ou 2 trimestres selon la date du certificat. Pour cette année sur l'ensemble des cotisations, l'association a remboursé la somme totale de 210€.

- Présentation du budget prévisionnel.
- Présentation de la fiche d'inscription 2022- 2023.

Rapport voté à l'unanimité

4 - Election de membres

Quatre adhérentes se présentent pour être membre du conseil d'administration : AUBRY Jocelyne, ESSENSE Françoise, MOUREAU Christine, TOURILLON Nelly.

La présidente demande à l'assemblée de voter sur la candidature des 3 personnes qui ont créé l'association Mme HUBERT Marie-Lucile Présidente - Mme LEMAITRE Claudette Trésorière
Mme MELAN Sylvie Secrétaire

Election de 7 personnes à l'unanimité

REMERCIEMENTS

La Présidente remercie les adhérentes pour leur présence et la municipalité pour les lignes d'eau mises à disposition à titre gratuit ainsi que le local pour ranger la sono et Mr CLAUDE CORBEL, pour le prêt du matériel municipal et l'attribution du second créneau horaire à partir de la rentrée de Septembre 2022.

Les membres du conseil d'administration apprécient particulièrement les relations cordiales avec la direction de la piscine et la municipalité en respectant les consignes exigées lors des 2 rendez- vous d'octobre 2021 et février 2022.

COMPTE RENDU établi par SYLVIE MELAN